



2004

Rapport Annuel

**Entreprises de programmation
télévisuelle et radiophonique
(incluant les réseaux)**

Pour l'année financière se terminant le 31 août, 2004

Confidentiel une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

Voir à la page 1 du « Guide explicatif » les accords régissant le partage des renseignements de ce rapport annuel entre Statistique Canada et les autres organismes publics fédéraux et provinciaux en vertu des articles 11 et 12 de la Loi sur la statistique.

If you prefer an English questionnaire, please check

Conservez un exemplaire de ce rapport dans vos dossiers et retournez 3 exemplaires dûment remplis (incluant vos états financiers) avant le **30 novembre 2004** au :

Chef, groupe des statistiques et de l'analyse,
Analyse de la radiodiffusion, Conseil de la radiodiffusion
et des télécommunications canadiennes, (CRTC), Ottawa, ON, K1A 0N2

Dès réception du rapport annuel, veuillez examiner les entreprises figurant dans la liste ci-dessous. Si la liste diffère de votre organigramme, veuillez communiquer avec le chef, section des télécommunications, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa. Téléphone : (613) 951-3177 Télécopieur : (613) 951-9920.

en collaboration avec le Conseil de la radiodiffusion
et des télécommunications canadiennes

5-4900-54.2: 2001-07-05 SQC/SAT-430-60110



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

SECTION 1 (pages 2 à 4)
RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE D'UNE LICENCE (COMPAGNIE)

Pour obtenir des renseignements au sujet de la présente déclaration, s'adresser au Conseiller spécial, Télécommunications et radiodiffusion, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa, téléphone : (613) 951-3177, télécopieur : (613) 951-9920

Pour obtenir des renseignements au sujet des droits de licence, s'adresser au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Gatineau, téléphone : (819) 997-4384, télécopieur : (819) 953-5107

1. Nom du titulaire de la licence, au complet:

2. Adresse postale du titulaire de la licence:

Rue et no. _____
 Ville et province _____ Code postal _____
 Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

3. Personne avec qui communiquer au sujet du rapport:

M. () _____ Mme. () _____
 _____ (Nom) _____ (Titre)
 Adresse (si différente de l'adresse ci-dessus)
 Rue et no. _____
 Ville et province _____ Code postal _____
 Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

4. Si le titulaire a, au cours de la période de référence, exploité l'établissement sous un nom ou adresse autre que ceux indiqués ci-dessus, veuillez le mentionner :

Nom _____
 Rue et no. _____
 Ville et province _____
 Code postal _____

5. Si les renseignements portent sur une période autre que la période de référence s'étendant du 1er septembre 2003 au 31 août 2004, veuillez l'indiquer :

Du : _____ Au : _____
 Raisons : _____

6. Si une des entreprises rapportée dans ce rapport a été achetée ou vendue au cours de l'année se terminant le 31 août 2004, veuillez indiquer le nom de l'entreprise et le nom de l'ancien propriétaire ou acheteur :

Date de la transaction : _____

7. Forme juridique de l'entreprise :

- | | | |
|--|---|---------------------------------------|
| <input type="radio"/> Propriété unique/société en nom collectif | <input type="radio"/> Société dont les actions se transigent sur le marché boursier | <input type="radio"/> Coopérative |
| <input type="radio"/> Société dont les actions ne se transigent pas sur le marché boursier | <input type="radio"/> Organisme sans but lucratif | <input type="radio"/> Unité militaire |
| <input type="radio"/> Autres (préciser) _____ | | |

ATTESTATION DE LA DIRECTION

Je, _____, suis autorisé(e)
 _____ (Nom) _____ (Fonction)

à attester au nom de _____
 _____ (Nom du titulaire de la licence)

que les renseignements donnés dans le présent rapport et les annexes ci-jointes sont, à ma connaissance, exacts et complets sous tous les rapports.

_____ (Signature) _____ (Date) _____ (Téléphone et code régional)

Date de réception

_____ (Réservé au bureau)

N° du dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BILAN
Au 31 août, 2004

| | | | | 0 | 3

ACTIF		PASSIF	
1. DISPONIBILITÉS	\$ (omettre les cents)	7. EXIGIBILITÉS	\$ (omettre les cents)
1. Encaisse	01	1. Emprunts et découverts bancaires	31
-----	02	2. Contrats/droits d'émission à payer	32
2. Valeurs mobilières	03	3. Autres exigibilités	33
-----	04	4. Total des exigibilités	34
3. Droits de programmation payés d'avance	05		

4. Autres disponibilités			

5. Total des disponibilités			

		8. PASSIF NON EXIGIBLE	
2. PLACEMENTS ET AVANCES		1. Dettes à long terme incluant les obligations liées au crédit-bail	35
1. Sociétés affiliées (non-courantes)	06	-----	36
-----	07	2. Droits et contrats de films et d'émissions	37
2. Capitaux investis au développement	08	3. Autres éléments du passif	38
-----	09	4. Total du passif non exigible	
3. Autres placements et avances			

4. Total des placements et avances			

		9. TOTAL DU PASSIF	39
3. IMMOBILISATIONS (incluant contrat de location-acquisition):		(lignes 7,4 + 8,4)	
1. Terrains, installations et matériel	10		
-----	11		
2. Moins: amortissement cumulé	12		

3. Total des immobilisations nettes			

Répartition du total des immobilisations nettes (Nota: la somme des cellules 13 à 17 incl. doit être égale à la cellule 12).			
a) Radiodiffusion	13		
b) Télédistribution par câble (service de base/non de base)	14		
-----	15		
c) Télédistribution autre que par câble (p. ex.:SDM,SRD)			
-----	16		
d) Autres activités de programmation (p.ex.: télévision payante)			
-----	17		
e) Autres activités hors programmation et hors diffusion			

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18		

5. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF			
1. Excédant de réévaluation	19		
-----	20		
2. Droits sur les émissions	21		

3. Autres éléments d'actifs			

6. TOTAL DE L'ACTIF			
-----	22		
(lignes 1.5 + 2.4 + 3.3 + 4. + 5.1 + 5.2 + 5.3)		10. TOTAL DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES	40

		11. TOTAL DU PASSIF et DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES	41

		(lignes 9 + 10)	

RECETTES ET PAIEMENTS INTERNATIONAUX (Voir le GUIDE EXPLICATIF)

					0		1
--	--	--	--	--	---	--	---

Frais de service se rapportant à l'exploitation des systèmes de radiodiffusion

	Recettes provenant de non-résidents			
	Services commerciaux			Intérêts et dividendes
	Doits et redevances de programmation	Publicité	Autres	
	(en milliers \$ Can.)			
1. États-Unis	01	16	31	46
2. Royaume-Uni	02	17	32	47
3. France	03	18	33	48
4. L'union européenne (excluant le Royaume-Uni et la France)	04	19	34	49
5. Japon	05	20	35	50
6. Pays de l'OCDE (excluant le Japon, les États-Unis et l'U.E.)	06	21	36	51
7. Ensemble des autres pays	07	22	37	52
TOTAL	08	23	38	53

					0		2
--	--	--	--	--	---	--	---

	Paiements à des non-résidents			
	Services commerciaux			Intérêts et dividendes
	Doits et redevances de programmation	Publicité	Autres	
	(en milliers \$ Can.)			
1. États-Unis	01	16	31	46
2. Royaume-Uni	02	17	32	47
3. France	03	18	33	48
4. L'union européenne (excluant le Royaume-Uni et la France)	04	19	34	49
5. Japon	05	20	35	50
6. Pays de l'OCDE (excluant le Japon, les États-Unis et l'U.E.)	06	21	36	51
7. Ensemble des autres pays	07	22	37	52
TOTAL	08	23	38	53

SECTION 2 - RENSEIGNEMENTS SUR LA STATION - PROGRAMMATION RADIOPHONIQUE (Pages 5 à 8)

(Un exemplaire de cette formule doit être rempli pour chaque station d'origine, titulaire d'une licence)

sommaire de données financières pour l'année se terminant le 31 août 2004

						1		0
--	--	--	--	--	--	---	--	---

Si les renseignements dans le présent rapport visent une période autre que de 12 mois, veuillez indiquer de: _____ à: _____

Adresse de la station _____

						\$ (omettre les cents)			
1. Recettes:	Réciprocité ou autre transaction non monétaire		27			01			
	1. Ventes locales de temps d'antenne					01			
	Réciprocité ou autre transaction non monétaire		28			02			
	2. Ventes nationales de temps d'antenne (excluant les infopublicités)					02			
	3. Paiements du réseau à la station						03		
	canadiennes				non-canadiennes		04		
	4. Ventes de droits de diffusion d'émissions		25	+	26			04	
	5. Ventes de services de production						05		
	6. Autres recettes - <i>Veuillez préciser le type</i>				30			06	
					31			06	
					32			06	
	7. Total						07		
	2. Dépenses :	1. Programmation et production (voir page 6, cellule 46)						08	
		2. Services techniques (voir page 7, cellule 07)						09	
3. Ventes et promotion (voir p. 7, cellule 16)						10			
4. Administration et frais généraux (voir p. 7, cellule 29)						11			
5. Total (voir p. 7, cellule 30)						12			
						13			
3.	1. Revenu d'exploitation (perte)						13		
	2. Moins: Amortissement (comptabilisé)						14		
	3. Intérêts versés						16		
	4. Revenus de placements, d'intérêts et autres recettes liées à la radiodiffusion (y compris les revenus de location)						17		
	5. Moins: Amortissement de l'achalandage et des frais d'établissement						19		
	6. Gain (perte) sur réalisation d'immobilisations, de placements, etc.						21		
	7. Bénéfice net (perte) avant impôts sur le revenu						22		
	8. Provision pour impôts sur le revenu (recouvrement)						23		
	9. Bénéfice net (perte) après impôts sur le revenu						24		

	Émissions et production (1)	Services techniques (2)	Ventes et promotion (3)	Administration et frais généraux (4)	Total (5)
	\$ (omettre les cents)				
4. Rémunération totales					
1. Rémunération (y compris les commissions sur les ventes et les cachets versés à des membres du personnel), avantages sociaux et jetons de présence des administrateurs	42	43	44	45	46
2. Effectifs moyens (nombre total de salariés à plein temps et de salariés à temps partiel en équivalent à plein temps pour une semaine normale)	47	48	49	50	51
3. Avantages sociaux (inclus à la ligne 4.1 ci-dessus)					40

Identification -CRTC.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° de dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Indicatif d'appel

--	--	--	--	--	--	--	--

RADIO - DONNÉES FINANCIÈRES - SOMMAIRE

Veillez compléter ce sommaire pour CHACUNE des stations pour lesquelles vous êtes titulaire d'une licence SEULEMENT si (1) les recettes totales de la station sont inférieure à 2 millions de dollars, ou (2) le titulaire exploite des stations AM et FM dans le même marché et les recettes combinées de ces stations sont inférieures à 4 millions de dollars. Si l'une de ces conditions s'applique, veuillez compléter cette section ainsi que les questions A (langue de radiodiffusion), B (genre de musique) et C (Type de radio) en bas de la page. Votre questionnaire est maintenant complet. Merci

Si les conditions ci-dessus NE S'APPLIQUE PAS, veuillez s.v.p. PASSER à la section suivante (RADIO DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES-DÉTAILLÉS) et compléter le reste du questionnaire (pages 6, 7 et 8) pour chacune des stations pour lesquelles vous êtes titulaire d'une licence.

pour l'année se terminant le 31 août 2004

	6	0
1. Dépenses		
1. Redevances musicales (Paiements à SOCAN)	01	
2. Droits voisins (paiement à SCGDV)	08	
3. Reproduction des oeuvres musicales (paiement SODRAC)	09	
4. Développement d'initiative canadiennes	02	
5. Créances douteuses	03	
6. Droits de licence du CRTC	04	
2. Sommaires des immobilisations et de l'amortissement - Radiodiffusion		
1. Coût d'origine des immobilisations et valeur des contrats de location au 31 août 2004	05	
2. Amortissement cumulé au 31 août 2004	06	
3. Acquisitions d'immobilisations pendant l'année financière 2004	07	

RADIO - DONNÉES FINANCIÈRES - DÉTAILLÉES

	1	1
1. Dépenses de programmation et de production		
	Services de nouvelles	Total
	\$ (omettre les cents)	
01		31
1. Rémunérations (doit correspondre avec page 5, cellule 42)		32
2. Cachets versées à des artistes ne faisant pas partie du personnel		36
3. Services de nouvelles (p. ex. agences de nouvelles)		49
4. Redevances (sauf redevances musicales)		53
5. Redevances musicales (Paiements à SOCAN)		54
6. Droits voisins (paiement à SCGDV)		55
7. Reproduction des oeuvres musicales (paiement SODRAC)		37
8. Enregistrements et transcriptions musicales		40
9. Amortissement d'émissions d'abonnement (syndiquées), de services d'émissions sur bandes magnétoscopiques, etc.		42
10. Autres frais de production et de programmation		43
11. Paiements au réseau pour des émissions		45
12. Autres frais de réseau		46
13. TOTAL (reporter à la page 5, cellule 08)	Total, Services de nouvelles compris dans cellule 46	16
Montants inclus dans les frais ci-haut mentionnés :		
a) Cachets versés à des artistes faisant partie du personnel (compris dans 1.1)		47
b) Cachets versés à des artistes ne résidant pas au Canada (compris dans in 1.2)		48
c) Développement d'initiative canadienne (inclus dans les frais d'émission ci-dessous)		52
A. Langue de radiodiffusion (estimez le pourcentage du temps de diffusion dans chacune des langues ci-dessous.)		
<input type="radio"/> Anglais % <input type="radio"/> Français % <input type="radio"/> Autochtone % <input type="radio"/> Autres %		
B. Indiquez le genre de musique qui identifie le plus votre station (S.V.P. en indiquer seulement une)		
<input type="radio"/> Contemporain <input type="radio"/> Country et ses dérivés <input type="radio"/> Succès classiques <input type="radio"/> Légère <input type="radio"/> Succès contemporain <input type="radio"/> Album-genre rock <input type="radio"/> Spécialités (i.e. jazz, classique, nouvelles) <input type="radio"/> Autres populaires <input type="radio"/> Multilingue		
C. <input type="radio"/> Station de radio parlée <input type="radio"/> Station à faible utilisation <input type="radio"/> Station de musique		

**RADIO - FRAIS D'EXPLOITATION DIRECTS - fin
pour l'année se terminant le 31 août 2004**

1	2
---	---

2. Frais de services techniques

	\$ (omettre les cents)
1. Équipements techniques, pièces émetteurs, studios, rubans et fournitures, services de consultants techniques, entretien et autres frais de services	31
2. Location de voies de liaison, de voies hertziennes ou de voies par satellite	05
3. Rémunération (doit correspondre avec page 5 cellule 43)	06
4. TOTAL (reporter à la page 5, cellule 09)	07

3. Frais de ventes de promotion

1. Promotion auprès du public, auprès des annonceurs et mesure des cotes d'écoute	08
2. Commissions sur les ventes (vendeurs indépendants)	11
3. Commissions sur les ventes versées aux membres du personnel (compris dans 3.5 ci-dessous)	13
4. Autres frais de ventes et de promotion	14
5. Rémunération (doit correspondre avec page 5, cellule 44)	15
6. TOTAL (reporter à la page 5, cellule 10)	16

4. Frais d'administration et frais généraux

1. Frais de représentation, de voyage, du matériel roulant, téléphone, bélinographe, services informatiques et frais d'administration du bureau	34
2. Frais des locaux (loyer, réparations et entretien, assurance générale, services publics, taxes foncières, etc.)	20
3. Taxes immobilières et taxes d'affaires	37
4. Services professionnels	22
5. Créances douteuses	23
6. Droits de licence du CRTC	24
7. Services de gestion (par des tiers)	26
8. Autres frais d'administration et frais généraux	27
9. Rémunérations (inclus les jetons de présence des administrateurs) (doit correspondre avec page 5, cellule 45)	28
10. TOTAL (reporter à la page 5, cellule 11)	29

5. Frais totaux (page 6 cellule 46; page 7 cellules 7, 16 et cellule 29 ci-dessus, doit correspondre à la page 5, cellule 12)

30

Identification - CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° de dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Indicatif d'appel

--	--	--	--	--	--	--	--

SOMMAIRE DES IMMOBILISATIONS ET DE L'AMORTISSEMENT - RADIODIFFUSION

	Coût d'origine des immobilisations détenues et valeur des contrats de location-acquisition au 31 août 2004 (1)	Amortissement cumulé au 31 août 2004 (2)	Acquisitions d'immobilisations en 2004 (3)
	\$ (omettre les cents)		
1. Terrains, bâtiments, ordinateurs, matériel de reportage mobile, automobiles et camions, meubles et articles d'ameublement, améliorations locatives, autres immobilisations sauf matériel technique et de studio.	01	04	
2. Matériel technique et de studio (p.ex.: tour et antenne, matériel émetteur)	02	05	
3. TOTAL	03	06	

Rapprochement des comptes des immobilisations et des contrats de location-acquisition

Solde au début de l'année	36	
Ajouter: (Cellule 35 ci-dessus)	37	
Total partiel		38
Moins: Coût d'origine des immobilisations liquidées au cours de l'année se terminant le 31 août 2004		39
Total: (doit correspondre à la cellule 03, ci-dessus)		40

Avantages du transfert de propriété:

Chaque titulaire doit fournir une conciliation (veuillez fournir une annexe «B» à ce rapport) concernant les avantages du transfert de propriété au cours de l'année de radiodiffusion 2004 (capital et exploitation) donnant les calculs étape par étape pour en arriver à tous les chiffres inclus dans ce rapport annuel (détaillée par catégorie, par ex., émissions pour enfants, émissions dramatiques, immobilisations, frais d'émissions capitalisés et amortis, etc.), tel que prescrit dans la décision par laquelle les transferts de propriété ont été approuvés. Cette conciliation doit être cumulative et donner les sommes cumulatives pour l'année engagées ainsi que les frais pour 2004, pour chacune des catégories capital, exploitation et subventions/contributions, le cas échéant.

RADIO SUR INTERNET

	1	4
1. Cette station diffuse-t-elle en direct sur Internet?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
S.V.P. aller à la question 2		
2. Votre activité de diffusion sur Internet génère-t-elle des recettes distinctes de vos activités de radiodiffusion conventionnelle?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
S.V.P. aller à la question 3		
3. Les recettes de votre activité de diffusion sur Internet sont-elles incluses dans vos recettes à la page 5 de ce questionnaire?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

FRAIS D'EXPLOITATION DIRECT - TÉLÉVISION - Pour l'année se terminant le 31 août 2004

1. Dépenses de programmation et de production	Information			Sports			Musique et divertissement			Autres			Total (cat. 1 à 15)
	Nouvelles (cat. 1)	Autres Informations (cat. 2 à 5)	(cat. 6)	Dramatique (cat. 7)	Musique variété (cat. 8 & 9)	Jeux-télévisés (cat. 10)	Intérêt général (cat. 11)	(cat. 12 à 15)					
A. Émission diffusées: (note 1)													
1. Émission canadiennes													
1. Production station locale (incluant les coproductions)	01	17	01	01	17	01	17	01	01	17	01	01	01
2. Émissions réalisées par une maison de production affiliée	02	18	02	02	18	02	18	02	02	18	02	02	02
3. Émissions acquises d'autres stations	03	19	03	03	19	03	19	03	03	19	03	03	03
4. Production de réseau	04	20	04	04	20	04	20	04	04	20	04	04	04
5. Émissions acquises de producteurs canadiens indépendants	05	21	05	05	21	05	21	05	05	21	05	05	05
6. Accréditation spéciale	06	22	06	06	22	06	22	06	06	22	06	06	06
7. Autres émissions canadiennes provenant d'une autre source (voir note 2)	07	23	07	07	23	07	23	07	07	23	07	07	07
8. Total des dépenses pour les émissions canadiennes (lignes A1.1 to A1.7)	08	24	08	08	24	08	24	08	08	24	08	08	08
Sommes incluses au total des dépenses d'émissions canadiennes pour:	09	25	09	09	25	09	25	09	09	25	09	09	09
a) Sous-tirage codé pour mainteneurs	10	26	10	10	26	10	26	10	10	26	10	10	10
b) Doubleage	11	27	11	11	27	11	27	11	11	27	11	11	11
c) Élaboration d'émissions	12	28	12	12	28	12	28	12	12	28	12	12	12
d) Émissions pour enfants	13	29	13	13	29	13	29	13	13	29	13	13	13
e) Avantages tangibles liés au transfert de propriété	14	30	14	14	30	14	30	14	14	30	14	14	14
2. Total des dépenses pour les émissions non-canadiennes	15	31	15	15	31	15	31	15	15	31	15	15	15
Sommes incluses au total des dépenses d'émissions non-canadiennes pour le doubleage	16	32	16	16	32	16	32	16	16	32	16	16	16
3. Total - Diffusion d'émissions (ligne A.1.8 + ligne A.2)	17	41	17	17	41	17	41	17	17	41	17	17	17
B. Autres dépenses de programmation													
1. Réduction de la valeur du stock d'émissions canadiennes (note 1)	33	41	33	33	41	33	41	33	33	41	33	33	33
2. Réduction de la valeur du stock d'émissions non-canadiennes	34	42	34	34	42	34	42	34	34	42	34	34	34
3. Dépenses d'élaboration et de rédaction de scénarios d'émissions canadiennes non diffusées:	35	43	35	35	43	35	43	35	35	43	35	35	35
4. Pertes liées aux investissements en capital/au capital de prêts se rapportant à des productions canadiennes indépendantes	36	44	36	36	44	36	44	36	36	44	36	36	36
5. Autres (note 2)	37	45	37	37	45	37	45	37	37	45	37	37	37
6. Total - Autres dépenses de programmation	38	46	38	38	46	38	46	38	38	46	38	38	38
Sommes incluses au total des autres dépenses de programmation (ligne B.6) pour les avantages tangibles liés au transfert de propriété	39	47	39	39	47	39	47	39	39	47	39	39	39
7. Crédit du FTPEC, dépenses éligibles de programmation canadienne non incluses ci-haut	40	48	40	40	48	40	48	40	40	48	40	40	40

Notes: 1) Veuillez démontrer, sur cette page, la dépense d'amortissement des actifs capitalisés (ex. longs métrages)
 2) si plus de 10 pour cent du total (ligne A1.7), veuillez fournir des détails en annexe. Si les redevances musicales sont incluses, veuillez indiquer le montant

Identification - CRTC

N° de dossier du CRTC

Indicateur d'appel

TÉLÉVISION - FRAIS D'EXPLOITATION DIRECTS

pour l'année se terminant le 31 août 2004

				2		1
--	--	--	--	---	--	---

C. Dépenses de production:

\$ (omettre les cents)
01
02
03

1. Coût de la vente/souscription d'émissions canadiennes
2. Coût de la vente/souscription d'émissions non-canadiennes
3. Coût des services de production vendue

4. Infopublicités	Cachets versés aux artistes ne faisant pas partie du personnel	Cachets versés aux artistes ne résidant pas au Canada	TOTAL
a) Canadiennes	23	24	22
b) Non-Canadiennes mais produite au Canada	26	27	25
c) Révision en fonction des critères (avis public CRTC 1994-139)			28
Total des infopublicités (somme des cellules 22, 25, 28)			29

5. Autres (note 1) (incluant les redevances musicales)	04
6. Total - Dépenses de production	05
D.1 Grand Total - Dépenses de programmation et de production (Lignes A3. + B6 + C.6) (reporter à la page 5, cellule 08)	06

Montants inclus dans le **Grand Total** - Dépenses de programmation et de production pour:

a) Rémunération et avantage sociaux (reporter à la page 5, cellule 42)	07
b) Cachets versés aux artistes ne faisant pas partie du personnel	08
c) Services de nouvelles (p.ex. agences de nouvelles)	09
d) Redevances (excluant les redevances musicales)	10
e) Redevances musicales (inclus à ligne C.5 ci-dessus)	11
f) Paiements au réseau pour des émissions	12
g) Autres frais de réseau (note 2)	13
h) Cachets versés aux artistes ne résidant pas au Canada	14

- 1) Si supérieur à 10% du total des dépenses de production, veuillez fournir les détails en annexe.
- 2) Si supérieur à 10% du total des dépenses de programmation, veuillez fournir les détails en annexe.

Identification CRTC	N° de dossier du CRTC	Indicatif d'appel
<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

TÉLÉVISION - FRAIS D'EXPLOITATION DIRECTS - fin
pour l'année se terminant le 31 août 2004

				2		2
--	--	--	--	---	--	---

2. Frais de services techniques

	\$ (omettre les cents)
1. Équipements techniques, pièces émetteurs, studios, rubans et fournitures, services de consultants techniques, entretien et autres frais de services	31
2. Location de voies de liaison, de voies hertziennes ou de voies par satellite	05
3. Rémunérations (doit correspondre avec page 5, cellule 43)	06
4. TOTAL (reporter à la page 5, cellule 09)	07

3. Frais de ventes de promotion

1. Promotion auprès du public, auprès des annonceurs et mesure des cotes d'écoute	08
2. Commissions sur les ventes (vendeurs indépendants)	11
3. Commissions sur les ventes versées aux membres du personnel (compris dans 3.5 ci-dessous)	13
4. Autres frais de ventes et de promotion	14
5. Rémunérations (doit correspondre avec page 5, cellule 44)	15
6. TOTAL (reporter à la page 5, cellule 10)	16

4. Frais d'administration et frais généraux

1. Frais de représentation, de voyage, du matériel roulant, téléphones, télécopieur, services informatiques et frais d'administration de bureau	34
2. Frais des locaux (loyer, réparations et entretien, assurance générale, services publics, etc.)	20
3. Taxes immobilières et taxes d'affaires	37
4. Services professionnels	22
5. Créances douteuses	23
6. Droits de licence du CRTC	24
7. Services de gestion (par des tiers)	26
8. Autres frais d'administration et frais généraux	27
9. Rémunérations (inclus les jetons de présence des administrateurs) (doit correspondre avec page 5, cellule 45)	28
10. TOTAL (reporter à la page 5, cellule 11)	29
5. Frais totaux (page 7, cellule 6; page 8, cellules 07, 16, et 29 ci-dessus) reporter à la page 5, cellule 12)	30

SOMMAIRE DES IMMOBILISATIONS ET DE L'AMORTISSEMENT - TÉLÉVISION

				2	3
Classement des immobilisations	Coût d'origine des immobilisations détenues et valeur des contrats de location-acquisition au 31 août 2004 (1)	Amortissement cumulé au 31 août 2004 (2)	Acquisitions d'immobilisations en 2004 (3)		
\$ (omettre les cents)					
1. Terrains, bâtiments, ordinateurs, matériel de reportage mobile, automobiles et camions, meubles et articles d'ameublement, améliorations locatives, autres immobilisations sauf matériel technique et de studio.	01	04			
2. Matériel technique et de studio (p.ex.: tour et antenne, matériel émetteur)	02	05			
3. TOTAL	03	06			
Rapprochement des comptes des immobilisations et des contrats de location-acquisition					
Solde au début de l'année	36				
Ajouter: (Cellule 35 ci-dessus)	37				
Total partiel			38		
Moins: Coût d'origine des immobilisations liquidées au cours de l'année se terminant le 31 août 2004			39		
Total: (doit correspondre à la cellule 03, ci-dessus)			40		
Avantages du transfert de propriété:					
<p>Chaque titulaire doit fournir une conciliation (veuillez fournir une annexe «B» à ce rapport) concernant les avantages du transfert de propriété au cours de l'année de radiodiffusion 2004 (capital et exploitation) donnant les calculs étape par étape pour en arriver à tous les chiffres inclus dans ce rapport annuel (détaillée par catégorie, par ex., émissions pour enfants, émissions dramatiques, immobilisations, frais d'émissions capitalisés et amortis, etc.), tel que prescrit dans la décision par laquelle les transferts de propriété ont été approuvés. Cette conciliation doit être cumulative et donner les sommes cumulatives pour l'année engagées ainsi que les frais pour 2004, pour chacune des catégories capital, exploitation et subventions/contributions, le cas échéant.</p>					